

En août 1869 il fut question de remanier le ministère à la suite du désir exprimé par le directeur-général des Finances J. Fr. Alex. de Colnet-d'Huart de quitter le pouvoir.

Bien des noms furent avancés, entre autres celui de mon grand-père Mathieu Mullendorff, conseiller de gouvernement, ce qui lui valut, de la part de son oncle M. L. Schrobilgen, un billet daté du 5 septembre disant: «Je présume que Servais restera solidement accroché au timon de l'Etat; je présume même que si le Prince le consulte, il te posera au nombre des plus capables.»<sup>11)</sup>

Le 30 août de Colnet-d'Huart vit sa démission acceptée, et le 12 octobre Georges Ulveling (v. fasc. XI) le remplaça.

Fin 1869 des conceptions contraires opposèrent de nouveau Servais et Norbert Metz, le Ministre d'Etat manifestant des réticences quant à la suggestion du maître de forges qui, dans le dessein d'avoir un mot à dire dans la fixation voire la suppression des droits d'entrée sur la fonte en Allemagne, désirait l'envoi d'une députation luxembourgeoise au Parlement Douanier de Berlin.

La France — que Servais avait eu soin d'informer du projet à titre confidentiel — y fut nettement opposée, estimant que «les relations existantes entre le Luxembourg et l'Union douanière allemande ne sauraient sans inconvénient être rendues plus intimes.»<sup>12)</sup>

Comme nous l'avons vu dans la biographie d'Alexis Brasseur (fasc. XIX), la question fut débattue à la Chambre aux séances des 9 et 10. 12. 1869. Emmanuel Servais ne réussit pas à dissuader les partisans de la représentation luxembourgeoise au Parlement Douanier; mais, finalement, le débat sur une question qui faillit de nouveau alarmer les chancelleries des grandes puissances prit une tournure qui écartait tout danger: alors que le chargé d'affaires luxembourgeois à Berlin n'y faisait que des séjours intermittents, un ministre plénipotentiaire y aurait à partir de 1870 une résidence fixe.

Dans la lutte acharnée menée pour arriver à des tarifs ferroviaires raisonnables, Emmanuel Servais convoqua la Chambre de Commerce, la Commission d'Agriculture ainsi que des représentants du commerce et de l'industrie aux fins de connaître leur avis. Cet avis corroborant ce que Majerus ne cessait de préconiser, celui-ci exprima le 2. 2. 1870 l'espoir «que cette manifestation vous aidera à faire triompher le droit sur la force.»

Nous avons vu au fasc. IX (p. 271) à quel point Fr. Majerus était au mieux avec le prince Henri; aussi le verrons-nous plus d'une fois s'en faire le porte-parole.

A la suite du hissement de drapeaux français et belges dans le canton d'Esch et de la campagne pro-française de «L'Indépendance», Majerus informa le 28. 2. 1870 Servais que «le Prince désire vivement qu'on réfute les annexionnistes s'ils continuent à faire de